



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: ohchr-registry@un.org; ohchr-sidsldc@un.org

Opportunité de financement pour les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) pour participer à la 52ème session, à la 53ème session et à la 54ème session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, en Suisse

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) aux travaux du Conseil des droits de l'homme) présente ses compliments aux Missions permanentes des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement à Genève et à New York et a l'honneur de les informer des **dates limite pour les demandes de participation au programme des représentants aux 52ème (27 février – 31 mars 2023), 53ème (19 juin – 14 juillet 2023) et 54ème (11 septembre – 6 octobre 2023) sessions du Conseil des droits de l'homme (CDH), qui sont les suivantes:**

52ème session: 2 janvier 2023

53ème session: 15 mars 2023

54ème session: 25 mai 2023

Le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) aux travaux du Conseil des droits de l'homme a été créé conformément à la résolution 19/26 du Conseil des droits de l'homme adoptée le 23 mars 2012. Depuis sa mise en place en 2014, le Fonds d'affectation spéciale a soutenu 198 délégués de 71 PMA/PEID à participer à une session ordinaire du Conseil des droits de l'homme. Des informations supplémentaires sur le Fonds d'affectation spéciale sont disponibles sur le site internet suivant <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/hrc/trust-fund/ld-cs>.

Conformément au mandat du Fonds d'affectation spéciale, les PMA et les PEID sont invités à désigner un fonctionnaire du gouvernement, au niveau des experts, qui travaille dans le domaine des droits de l'homme depuis au moins un an, soit dans la capitale, soit dans leur mission permanente à New York afin de participer au programme des représentants du Fonds d'affectation spéciale. Le programme des représentants couvre la participation d'un fonctionnaire à l'une des trois sessions ordinaires du Conseil qui se tiennent au cours de l'année. La priorité sera accordée aux PMA et aux PEID qui n'ont pas de mission permanente à Genève et aux PMA/PEID qui sont actuellement membres du Conseil des droits de l'homme. Les anciens bénéficiaires du Fonds sont en principe non éligible.

Le fonctionnaire désigné du gouvernement devra assister au programme complet, y compris le cours de formation obligatoire de deux jours tenu à Genève organisé par le

Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale la semaine précédant chaque session ordinaire du CDH (les dates seront communiquées ultérieurement).

Sur la base des règles et règlements des Nations Unies applicables, le Fonds d'affectation spéciale couvre un billet aller-retour en classe économique par session ordinaire, par PMA/PEID et une indemnité journalière de subsistance (IJS) pour la durée de la mission à Genève (ne dépassant pas la durée de la session ordinaire). **Le Fonds ne couvre pas les frais d'assurance maladie ni les autres dépenses, y compris les dépenses personnelles et les dépenses liées à la COVID-19 (médicaments; quarantaine, etc.).**

Le représentant sélectionné comme bénéficiaire du fonds est responsable de l'obtention de tout visa et de toute assurance maladie nécessaires. Il/elle est également responsable de l'organisation de son propre logement à Genève et de la couverture des dépenses connexes. Une indemnité journalière de subsistance, destinée à couvrir le logement, les repas et les autres dépenses encourues pendant leur mission à Genève, sera versée aux représentants sélectionnés conformément aux règles et règlements des Nations Unies. **Le Secrétariat du Fonds ne pourra pas assister les représentants sélectionnés à trouver un logement à Genève.**

L'espace de bureau du représentant sélectionné devra être fourni par sa mission permanente à Genève. Le Secrétariat ne sera pas en mesure d'assurer un espace de bureau pour un représentant sélectionné des PMA/PEID sans mission permanente à Genève.

Afin d'engager le processus et de permettre au Secrétariat du Fonds de prendre les dispositions nécessaires pour le voyage, une demande de financement doit être envoyée au Secrétariat avant les dates de clôture indiquées ci-dessus.

Important: la demande doit être envoyée par la mission permanente à Genève. Pour les pays qui n'ont pas de mission permanente à Genève, la demande doit être soumise soit par leur mission permanente à New York, soit directement par la capitale.

La demande doit mentionner le numéro de la session (52ème, 53ème ou 54ème) à laquelle le candidat souhaite participer. Le même représentant ne peut être désigné pour plus d'une session régulière.

La demande de participation doit comporter obligatoirement les cinq (5) documents suivants:

1. Une note verbale approuvant la candidature d'un fonctionnaire du gouvernement (copie du modèle ci-joint);
2. Le Certificat d'achèvement de l'outil de formation en ligne pour les délégués des PMA/PEID participant aux travaux du Conseil des droits de l'homme et à ses mécanismes, développé par le Fonds (disponible sur le lien suivant: <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/hrc/trust-fund/tool>);
3. Une copie lisible scannée du passeport du candidat (le passeport doit être valide pendant au moins six mois après son retour dans son pays d'origine ou son lieu d'affectation officiel) ;
4. Un curriculum vitae (CV) détaillé en anglais ou en français, en format MS Word;
5. Un "Formulaire d'information sur les visas" dûment rempli (copie jointe), indiquant si le candidat a besoin d'un visa Schengen.

Le candidat doit également s'engager à partager les connaissances et l'expérience acquises au cours du programme avec ses collègues au sein du gouvernement.

Seules les candidatures contenant les 5 documents (voir ci-dessus) et soumises avant les dates limites seront acceptées. Les candidatures doivent être envoyées en un seul email à ohchr-sidsldc@un.org et ohchr-registry@un.org, en indiquant en objet de cet email *Programme des représentants PMA/PEID CDH52 [ou CDH53 ou CDH54, selon le cas]* - nom du pays, nom du délégué. Le secrétariat ne contactera que les délégués qui ont été sélectionnés.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le programme peut être ajusté ou annulé en raison de l'évolution de la situation de la pandémie COVID-19 et des restrictions qui en découlent pouvant être imposées par les autorités suisses et par le bureau des Nations Unies à Genève.

L'attention des candidats est en outre attirée sur le fait que toutes séances publiques du Conseil des droits de l'homme bénéficient de l'interprétation dans les langues officielle des Nations Unies. Cependant, les séances de négociations des résolutions et les événements parallèles sont le plus souvent conduits en anglais seulement.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Secrétariat du Fonds à:
ohchr-sidsldc@un.org.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Le Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement aux travaux du Conseil des droits de l'homme) saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement à Genève et à New York les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 3 novembre 2022

Pièces jointes:

- Un exemple de note verbale approuvant la désignation du fonctionnaire du gouvernement
- Formulaire d'information sur les visas

Copie:

Mission permanente de l'État indépendant de Samoa auprès des Nations Unies à New York, assurant la présidence des petits États insulaires en développement du Pacifique (PSIDS) (samoanymission@outlook.com; psidschair@gmail.com)



Bureau de l'Observateur permanent de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) auprès des Nations Unies à New York (cari.per.obs.un@gmail.com)

Délégation permanente de l'Union africaine auprès des Nations Unies à New York (au-newyork@africa-union.org; aumission_ny@yahoo.com)

Délégation permanente de l'Union africaine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève (Au-geneva@africa-union.org)

Délégation permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève (reper.geneve@francophonie.org)

